

COMMENT UN MARCHÉ CONCURRENTIEL FONCTIONNE-T-IL ?

Institutions : Ensemble des règles et organisations durables, formelles ou informelles, qui encadrent la vie sociale (ex : le droit de propriété, les brevets, le système éducatif, les politiques publiques de soutien à la recherche et au développement...).

Structure de marché : Organisation du marché selon le nombre d'offreurs et la différenciation des biens et services.

Concurrence : Rivalité entre offreurs ou demandeurs d'un même bien ou service.

Concurrence Pure et Parfaite (CPP) : Modèle de référence des marchés selon la théorie néoclassique.

Monopole : Structure de marché dans laquelle il n'y a qu'un seul offreur.

Oligopole : Structure de marché dans laquelle il n'y a que très peu d'offreurs

Prix : Taux d'échange des biens et services sur un marché

Price maker (faiseur de prix) : Agent économique qui peut influencer les prix.

Price taker (preneur de prix) : Agent économique qui ne peut pas influencer les prix.

Gains à l'échange : Avantages monétaires individuels et collectifs de l'échange marchand.

Surplus consommateur : Différence entre le prix que le consommateur est prêt à payer et le prix du marché.

Surplus producteur : Différence entre le prix auquel l'offreur est prêt à vendre un bien et le prix du marché.

Profit (Revenu de l'entreprise) : recettes - coûts.

Recette (Chiffre d'affaires) : Montant des ventes réalisées. $PV \times$ quantités vendues.

Coût marginal : Coût de production d'une unité supplémentaire pour une entreprise.

Taxe forfaitaire : Impôt dont le montant est identique pour tous, quel que soit le niveau de revenu.